

RAPPORT AGRICOLE 2021 SYNTHÈSE



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR
Office fédéral de l'agriculture OFAG

Éditeur

Office fédéral de l'agriculture OFAG
CH-3003 Berne
Téléphone: 058 462 25 11
Internet : www.rapportagricole.ch
Copyright : OFAG, Berne 2020
Image: Takeoff Picture

Mise en page

Panache AG, Berne

Sources

OFCL, Diffusion des publications fédérales, CH-3003 Berne
www.publicationsfederales.admin.ch
No d'art. 730.681.21F

L'année 2020 en bref

Tout comme plusieurs autres branches d'activité, les secteurs agricole et agroalimentaire ont été mis à rude épreuve par la pandémie en 2020. Le présent « Rapport agricole 2021 Synthèse » montre que la crise a laissé des traces profondes dans certains cas. Le secteur de la restauration a été particulièrement touché par la fermeture temporaire de ses établissements et par l'interdiction de rassemblement. Une situation qui a en partie fait fortement chuter le chiffre d'affaires de certains flux commerciaux. Grâce à des mesures d'allègement, la Confédération a réussi à au moins réduire les dommages subis par les victimes de cette crise. La pandémie de COVID-19 a également mis en évidence la résilience des secteurs agricole et secteur agroalimentaire suisses face aux crises. L'approvisionnement de la population en denrées alimentaires n'a en effet été menacé à aucun moment. À cela s'ajoute la cote de confiance élevée dont bénéficie l'agriculture selon un sondage représentatif de l'OFAG. Les personnes interrogées ont déclaré apprécier notamment les conditions de production et la commercialisation en circuits courts des denrées alimentaires. Elles ont aussi été nombreuses à acheter plus responsable et à délibérément privilégier les produits régionaux. La crise a donc aussi été une chance pour l'agriculture durable en Suisse.

Parallèlement, le changement structurel, amorcé il y a déjà des années, a continué sur sa lancée. Le nombre d'agriculteurs a également diminué pendant l'année sous revue, tandis que la taille des exploitations existantes a encore augmenté. Le revenu agricole a, quant à lui, évolué favorablement : en 2020, il a progressé de 6,7 % par rapport à 2019, pour atteindre une moyenne de 79 200 francs par exploitation. Ce phénomène s'explique par la hausse de la demande intérieure de denrées alimentaires produites en Suisse due à la pandémie de COVID-19.

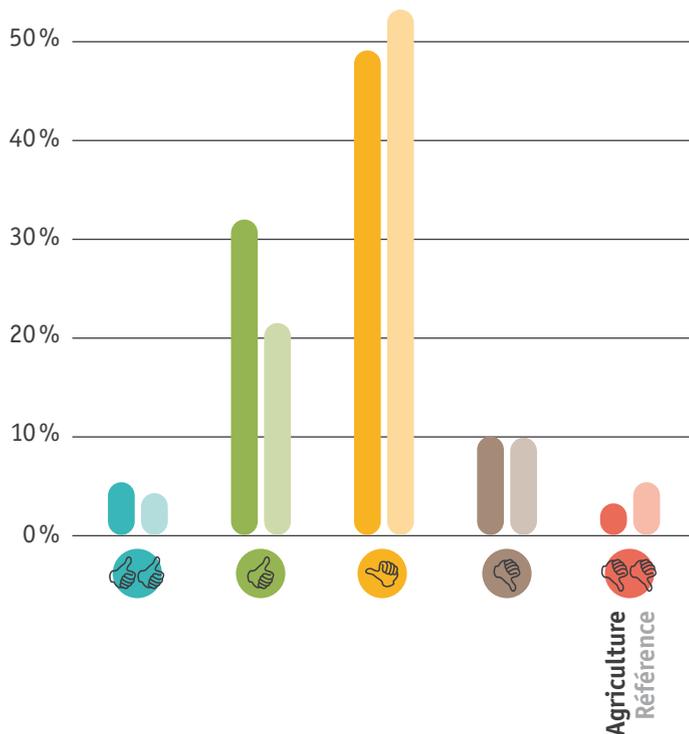
Sur la scène internationale, les débats sur la question d'un système alimentaire durable ont constitué un moment fort. L'Office fédéral de l'agriculture a pu prendre une part très active à la discussion. La volonté de la Suisse de réduire significativement ses déchets alimentaires, d'adapter sa stratégie climatique pour l'agriculture et de produire d'une manière encore plus respectueuse des animaux n'a pas été sans susciter un vif intérêt chez de nombreux partenaires internationaux.

Pour en savoir plus, il vous suffit de vous rendre sur le site www.rapportagricole.ch. Les codes QR vous donneront également de plus amples informations. Il ne nous reste plus qu'à vous souhaiter une agréable lecture.

« La santé » le domaine le plus important



Les gagnants et les perdants
de la crise du coronavirus



Qualité de vie

Depuis 2001, l'OFAG charge un institut de réaliser tous les quatre ans une enquête sur la qualité de vie, sur la situation financière et professionnelle, sur l'intégration sociale des agriculteurs ainsi que sur les aspects positifs ou négatifs de leur métier. Il s'agit de comparer la situation des paysans avec celle du reste de la population. Dans le contexte de la pandémie de COVID, une question supplémentaire a été posée aux personnes sondées au printemps 2021. Il est ressorti des résultats que, sur les douze sphères de vie classées par ordre d'importance, la santé est celle qui occupe la première place, suivie par la famille et ce, tant chez les agriculteurs que dans le reste de la population. La question ajoutée en raison de la pandémie a révélé que, dans les deux groupes, la plupart des participants ne se voyaient ni comme les perdants ni comme les gagnants de la crise du coronavirus. Toutefois, les personnes qui se considèrent, elles et leur exploitation d'importance systémique, comme les gagnants de cette crise sont plus nombreuses chez les paysans que dans le reste de la population.

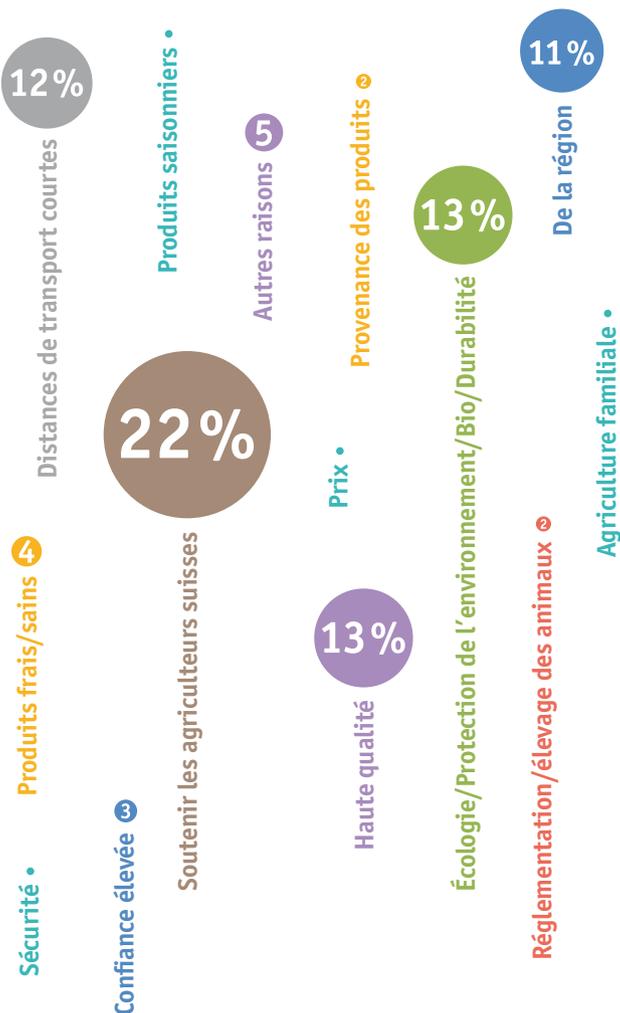


Forte confiance dans l'agriculture suisse

Habitudes d'achat

L'institut Demoscope réalise tous les deux ans, pour le compte de l'OFAG, une enquête sur le comportement des consommateurs. Les participants au sondage ont reçu une liste de différents produits agricoles. Il s'agissait de savoir lesquels de ces produits ils avaient achetés au cours des douze derniers mois, pour lesquels ils avaient vérifié l'origine et donné la préférence à des produits suisses. L'enquête a en outre cherché à connaître la principale raison qui avait motivé l'achat de produits helvétiques.

Le dernier sondage sur les habitudes d'achat a eu lieu en février 2021. Il a révélé que la cote de confiance de l'agriculture était forte. Les consommateurs optent souvent pour des produits agricoles suisses dans le but de soutenir la production intérieure : la raison de loin la plus souvent invoquée pour justifier l'achat de produits agricoles suisses a été le soutien aux paysans suisses, suivi par la haute qualité et l'écologie, la protection de l'environnement, le bio et le développement durable en deuxième et troisième positions. La crise du coronavirus a probablement eu une incidence sur ces résultats.



La vente directe à la ferme gagnante



Revenu agricole

En 2020, le revenu agricole a progressé de 6,7 % par rapport à 2019 pour atteindre une moyenne de 79 200 francs par exploitation. Cette hausse est due à trois raisons importantes : le marché du porc a continué à se redresser, la demande intérieure de denrées alimentaires produites en Suisse a augmenté en raison de la pandémie de COVID-19. Enfin, les cultures ont généralement bénéficié d'une météo favorable.

Une exploitation agricole emploie en moyenne 1,35 unité de main-d'œuvre familiale, qui comprend le chef d'exploitation, le conjoint ou la conjointe, les parents ou les enfants adultes qui travaillent dans l'exploitation. Le revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale (équivalent plein temps) a connu une progression de 7,5 % pour atteindre 58 600 francs, soit de 8,6 % dans la région de plaine (75 100 fr.), de 6,1 % dans la région des collines (53 000 fr.) et de 6,6 % dans la région de montagne (42 200 fr.).



CHF 79 200.-

+ 6,7%
depuis 2019



Marché du porc



Produits alimentaires suisses



Viande de bœuf et lait
(demande et prix plus élevés)



Augmentation du rendement
des légumes et des fruits frais



Marché du vin
(baisse de la récolte de raisin
et aggravation des problèmes d'écoulement)



Dépenses plus élevées





Innovation, diversification, numérisation, des clés pour l'avenir

Sécurité de la production

Alors que l'année 2020 marquée par la pandémie a été synonyme d'insécurité dans beaucoup de domaines, l'agriculture suisse a pour sa part fait preuve d'une grande résilience et d'une grande capacité d'adaptation. Grâce aux mesures de soutien à l'industrie agroalimentaire mais également grâce à la réactivité des agricultrices et agriculteurs, le défi de la sécurité de la production a pu être relevé. La numérisation, l'innovation et la diversification sont parmi les éléments qui permettront à l'avenir à l'agriculture de continuer à assurer cette sécurité de l'approvisionnement, à diminuer le gaspillage alimentaire et à améliorer la résilience du système alimentaire suisse.

Pour les secteurs agricole et agroalimentaire, la première phase de la crise liée à la pandémie a consisté à garantir la sécurité alimentaire. Pendant la période d'incertitude, l'OFAG a assumé son rôle, notamment en coordonnant et en transmettant des informations à ces secteurs, aux cantons et à la population.





Santé des végétaux

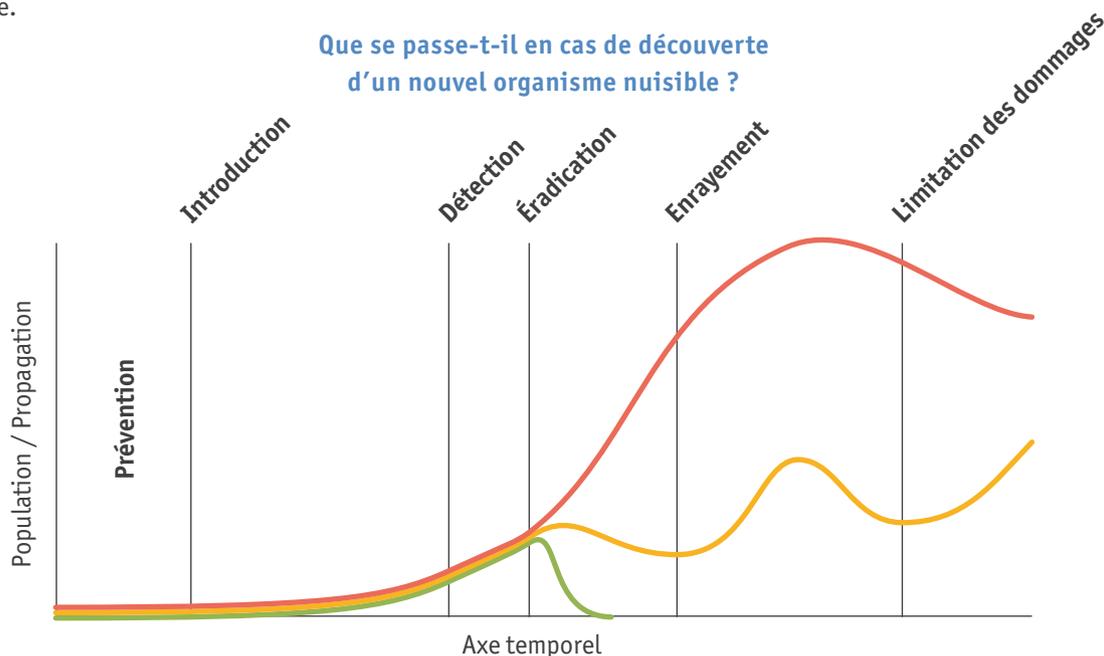
La santé des végétaux est vitale pour nous. Or, l'intensification des échanges internationaux est de plus en plus souvent responsable de l'introduction involontaire en Suisse de nouveaux organismes nuisibles et de nouvelles maladies susceptibles de causer de gros dégâts dans l'agriculture et le secteur agroalimentaire. C'est pourquoi une nouvelle législation sur la santé des végétaux est entrée en vigueur le 1er janvier 2020 pour renforcer la protection préventive de la flore de notre pays.

Les Nations Unies ont proclamé 2020 « Année internationale de la santé des végétaux » (AISV) dans le but de sensibiliser le monde entier à l'importance de la santé des plantes. En Suisse, l'année 2020 a aussi été l'occasion d'informer, par diverses opérations de communication, la population de la mise en danger de la santé des végétaux et de montrer comment chacun pouvait apporter sa pierre à l'édifice.

Sensibilisation de la population

Que se passe-t-il en cas de découverte d'un nouvel organisme nuisible ?

-  **Pire scénario** Aucune mesure n'est prise, car l'organisme n'est pas réglementé
-  **Cas sous-optimal** Mesures prises, éradication impossible
-  **Cas optimal** Éradication de l'organisme de quarantaine

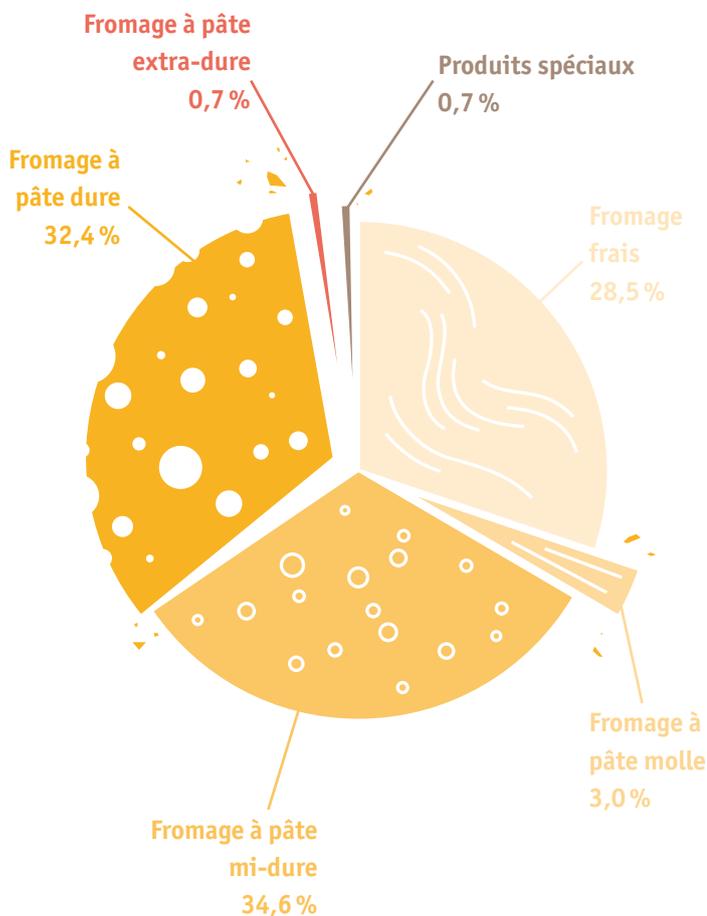




Augmentation de la production fromagère

Lait et produits laitiers

La production de fromage a augmenté de 4,4% pour s'établir à 203 791 tonnes. À cet égard, il convient de relever que le lait est de plus en plus souvent transformé en fromage à pâte mi-dure. La production de ce type de fromage a enregistré une croissance de 49% par rapport aux années 2000 et 2002, soit une progression de 1,9%. L'Appenzeller et le fromage à raclette suisse ont bien augmenté en pourcentage. Les sortes de fromages les plus produites restent le Gruyère AOP, avec 30 578 tonnes, suivi par la mozzarella, le séré et l'Emmentaler AOP. La balance commerciale dans le secteur du lait et des produits laitiers a affiché en poids un solde négatif comme l'an dernier (90 906 t d'exportations contre 116 824 t d'importations). Si les exportations de fromage ont légèrement crû, celles de lait ont reculé. Les importations de beurre ont nettement progressé. La Suisse a exporté 59 590 tonnes de fromage (sans la fondue prête à l'emploi) dans les pays de l'UE, soit une hausse de 1,4%. Les principaux débouchés ont été l'Allemagne et l'Italie. Le Gruyère AOP reste depuis 2017 le fromage préféré du consommateur étranger, suivi par l'Emmentaler AOP. Les fromages importés provenaient essentiellement d'Italie, d'Allemagne et de France.

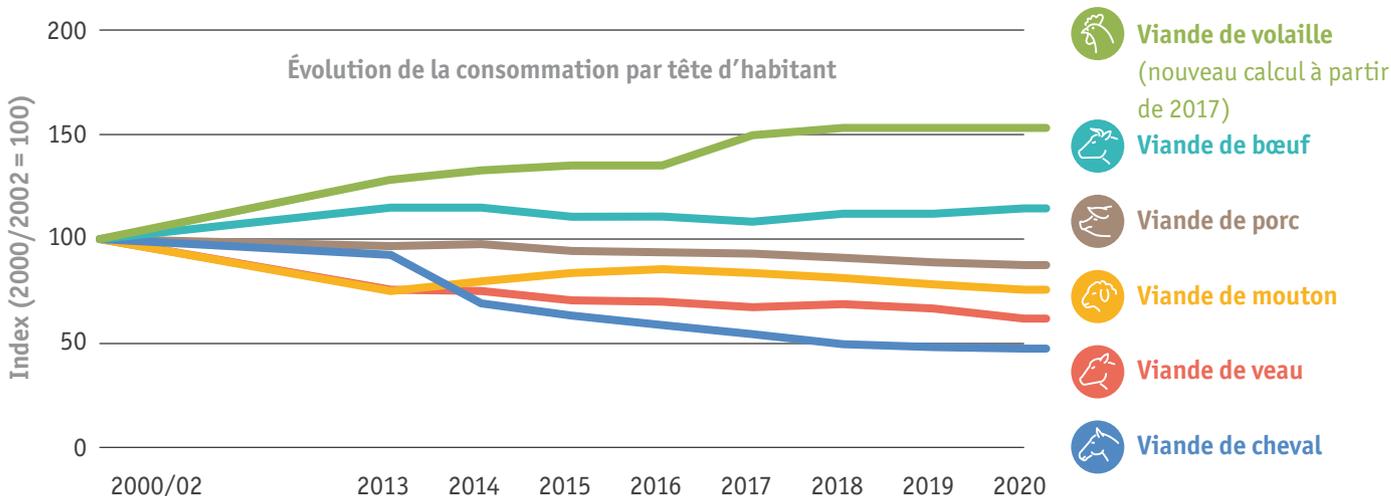


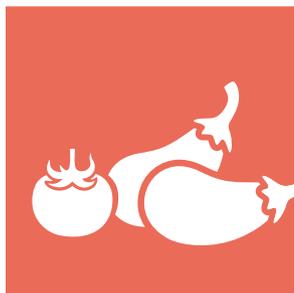


Viande

En Suisse, chaque personne a consommé en moyenne 51 kilos de viande, soit un recul de 0,45 % par rapport à l'année précédente. Un chiffre nettement inférieur à la moyenne internationale. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) indique que, dans ses États membres, la quantité de viande par habitant a dépassé les 71 kilos. La viande favorite des Suisses reste le porc, qui détient une part de marché de 41 %. La volaille et le bœuf sont des viandes qui ont aussi été souvent demandées. La quantité de viande produite s'est élevée au total à 485 554 tonnes poids mort, soit 1,4 % de plus que l'année précédente. La valeur de la production de viande a largement atteint 2,9 milliards de francs. Par contre, la production intérieure n'a pas pu couvrir entièrement la demande de morceaux nobles (filets de bœuf, d'agneau ou de cheval, blanc de dinde ou de poulet, etc.). Il a donc fallu importer 23 926 tonnes de viande de gros bétail, 16 004 tonnes de viande de porc et 42 438 tonnes de viande de volaille.

Légère baisse de la consommation de viande par personne





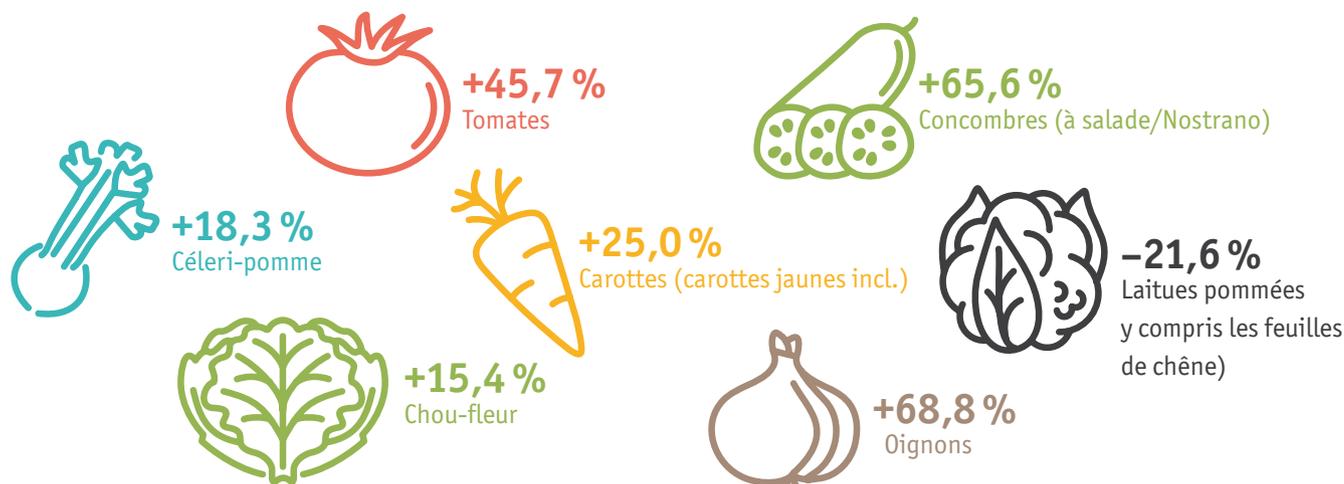
Surfaces cultivées atteignent des records

Légumes

Les maraîchers ont bénéficié d'une demande exceptionnellement forte : la consommation de légumes frais avait rarement été aussi importante en Suisse. Elle s'est élevée en moyenne à 73 kilos de légumes par personne, soit six kilos de plus que la valeur moyenne de l'année précédente. Cette évolution s'explique essentiellement par la forte demande consécutive à la pandémie de COVID-19. Le marché des légumes frais produits en Suisse a ainsi représenté un volume de 661 966 tonnes.

À noter également la superficie des terres affectées à la production maraîchère : 17 125 hectares ont été consacrés à la culture de légumes frais et de légumes destinés à la transformation. Les surfaces ont ainsi atteint un chiffre record, tout comme les quantités récoltées. Les besoins en légumes ont pu être couverts en continu par la production intérieure grâce à la nette hausse des importations. L'augmentation de la demande s'est traduite par un relèvement du prix des légumes frais par rapport aux années précédentes.

Évolution de la production 2000/02 – 2018/20



Source : Centrale Suisse de la culture maraîchère et des cultures spéciales



Prix à la production

L'année 2020 a été marquée par la première phase de la crise de la COVID-19. La fermeture des restaurants et la baisse de la consommation hors domicile en général ont eu un effet clair sur certains prix à la production. Les consommatrices et consommateurs ont redécouvert les plaisirs de la cuisine et le tourisme d'achat a diminué, ce qui a entre autres eu une influence notamment sur le marché du lait et celui du bétail de boucherie où les prix au producteur ont évolué de manière positive. Mais l'impact de la COVID-19 diffère toutefois selon les produits. Alors que le marché du lait et celui des pommes de terre ont particulièrement été influencés, en production végétale, celui des fruits à noyau et baies par exemple est resté stable en raison d'une excellente récolte qui a répondu à la demande en augmentation.

Prix à la production aussi influencés par la Covid

Variations par rapport à l'année précédente

Taurillons



Pommes de terre précoces



Blé moulu biologique



Porcs bio



Porcs



Laitues pommées



Lait

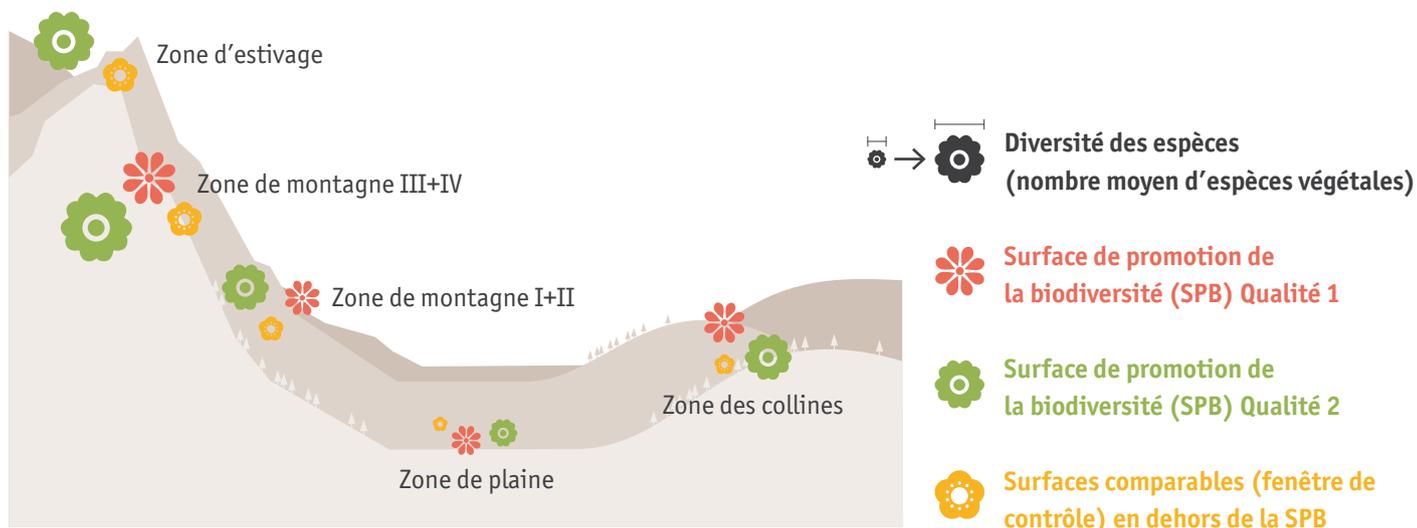




Plus grande diversité d'espèces et d'habitats dans les surfaces de promotion de la biodiversité

ALL-EMA – programme de monitoring « Espèces et milieux agricoles »

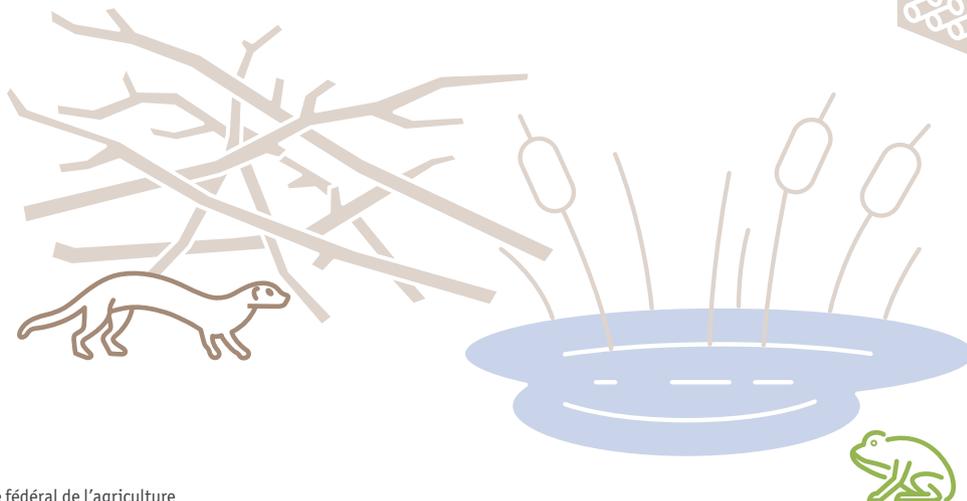
La première série de relevés du programme de monitoring ALL-EMA s'est achevée fin 2019. Ces relevés ont permis de brosse pour la première fois le tableau de la biodiversité dans le paysage rural. Il en ressort que la diversité des espèces et des milieux naturels est plus faible dans la plaine que dans la région de montagne. La richesse en espèces est plus élevée dans les surfaces de promotion de la biodiversité que dans les sites comparables. La biodiversité augmente avec le niveau de qualité des terres. Les pratiques agricoles devraient être adaptées aux conditions locales (agriculture adaptée aux conditions locales) pour que la promotion de la biodiversité puisse être optimisée. Une grande variété de petites structures et l'intégration dans un projet de mise en réseau sont d'autres facteurs influant sur la diversité des espèces et des milieux naturels.



Structures favorisant la biodiversité

Les éléments du paysage, comme les bosquets, les tas de pierres, les ourlets ou les petits cours d'eau, sont essentiels pour la biodiversité. De telles structures sont nécessaires pour répondre aux besoins de différents animaux et espèces végétales. Elles sont même indispensables pour de nombreuses espèces, telles que la belette ou l'abeille sauvage. Ce sont en effet des sites privilégiés qui offrent plus d'habitats et de possibilités de se reproduire et de se réfugier tout en développant les réseaux écologiques. Les structures augmentent, par exemple, la qualité écologique des prairies exploitées de manière extensive. Elles sont aussi bénéfiques pour les pollinisateurs et d'autres organismes utiles, et donc pour les cultures.

En 2020, un rapport a rassemblé les connaissances éparses sur l'importance et l'évolution des structures et décrit les orientations possibles pour renforcer leur développement grâce à la politique agricole.



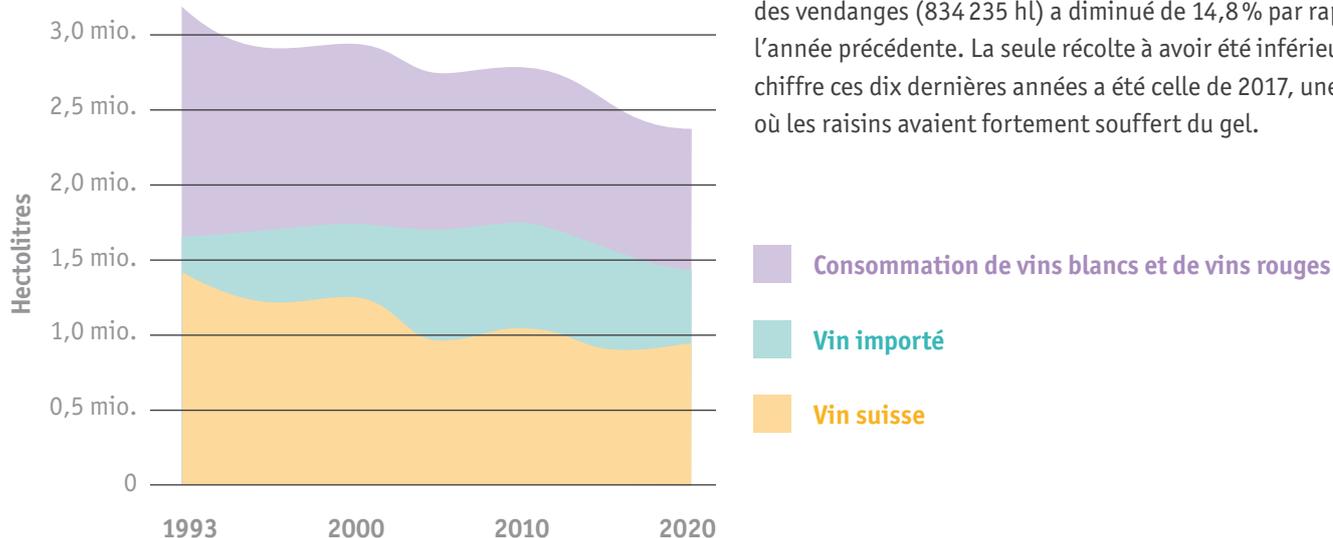
Renforcement de la promotion des petites structures



Soutien financier extraordinaire pour les vins suisses

Mesures contre le coronavirus dans la production viticole

La filière viticole a été très durement éprouvée par la fermeture des restaurants et l'interdiction de rassemblement dues à la pandémie de COVID-19. Le Conseil fédéral a apporté à ce secteur un soutien à hauteur de 10 millions de francs pour atténuer les conséquences financières de cette crise. C'est dans cet esprit qu'il a été possible de faire déclasser des vins AOC en les faisant passer dans la catégorie des vins de table. De même, pour bénéficier des contributions fédérales, il a fallu abaisser les rendements maximaux fixés par les cantons pour les vendanges de 2020. Les cantons d'Argovie, de Genève, de Vaud et du Valais ont en outre décidé d'accorder des aides cantonales supplémentaires. Compte tenu des aides financières cantonales, le volume des vins AOC déclassés s'est élevé à 7,1 millions de litres. La production a chuté à cause de la diminution des rendements maximums autorisés, mais aussi du temps froid et humide qui a régné pendant la principale période de floraison. Le volume des vendanges (834 235 hl) a diminué de 14,8% par rapport à l'année précédente. La seule récolte à avoir été inférieure à ce chiffre ces dix dernières années a été celle de 2017, une année où les raisins avaient fortement souffert du gel.



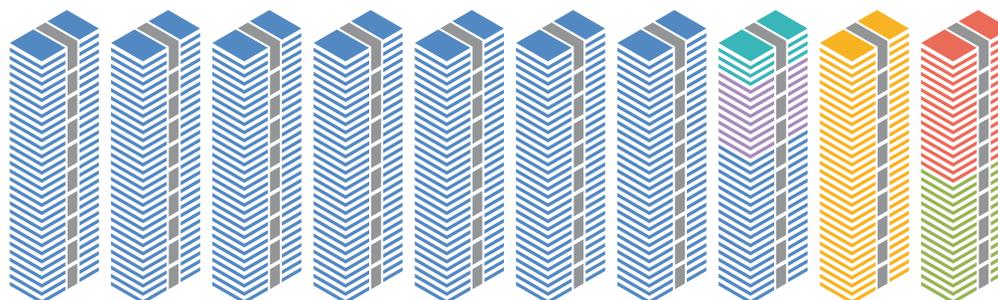
Mesures contre le coronavirus dans la production animale

Les mesures adoptées par le Conseil fédéral pour endiguer la pandémie de COVID-19 ont entraîné une contraction de la demande, en particulier des morceaux nobles du bœuf et de la viande de veau, ainsi qu'une pression à la baisse des prix sur le marché intérieur de bétail de boucherie. Il a en outre été interdit d'organiser des marchés publics de bétail de boucherie pendant environ deux mois, ce qui a abouti à une réduction du nombre de marchés de gros bétail (559, soit -104) et des marchés de moutons (235, soit -65). Pour réduire au maximum les excédents d'animaux prêts à l'abattage dans les étables, le Parlement a autorisé les moyens financiers nécessaires au désengorgement des marchés de la viande de veau et de la viande de bœuf. L'Office fédéral de l'agriculture a versé 5,7 millions de francs aux entreprises de transformation de la viande pour contribuer aux pertes dues aux frais d'entreposage et à la dépréciation de la matière première. Les dépenses engagées pour la production animale se sont montées au total à quelque 62 millions de francs.



Soutien pour les coûts de stockage

- Contribution à l'élimination des déchets
- Contributions de soutien à la production nationale d'œufs
- Contribution à la transformation de la laine de mouton
- Convention de prestations Proviande
- Aides intérieures pour le bétail de boucherie et la viande (COVID-19)
- Aides intérieures pour le bétail de boucherie, la viande et contribution à l'infrastructure dans la zone de montagne



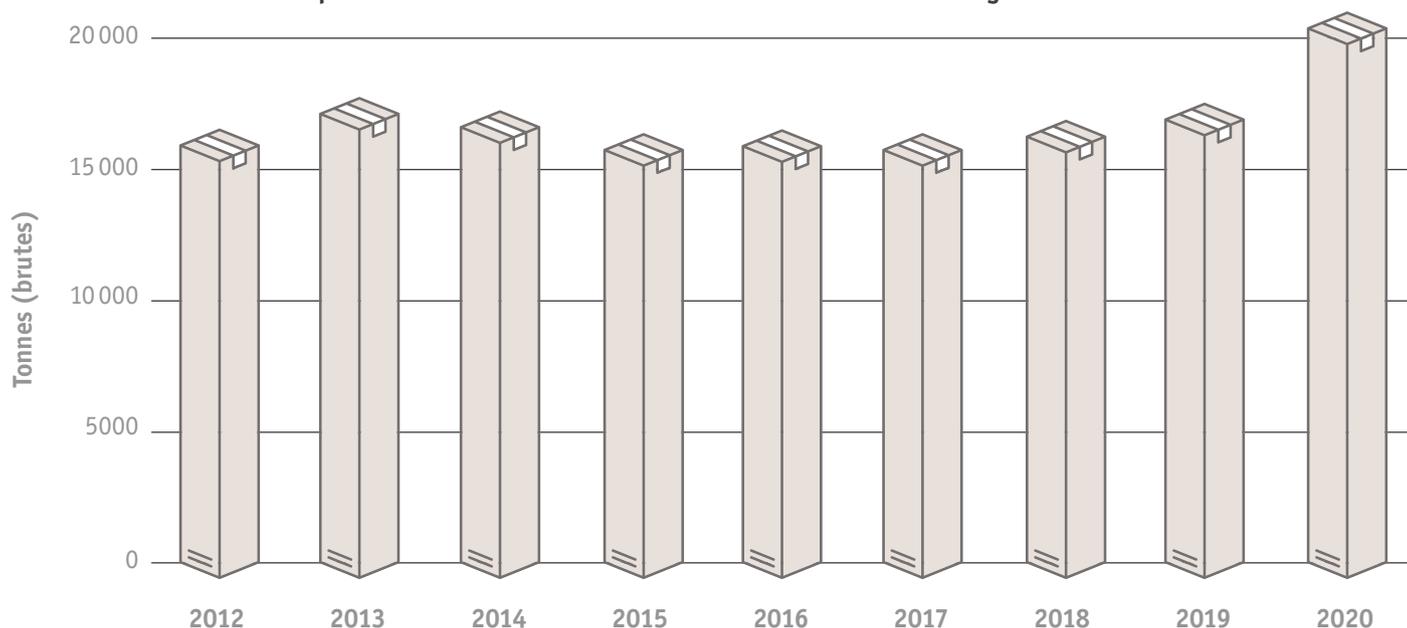


Hausse des contingents d'importation

Mesures contre le coronavirus en matière de réglementation d'importation

En 2020, l'application des réglementations d'importation a représenté un important surcroît de travail pour l'Administration fédérale des douanes et pour l'OFAG. Il est frappant de constater à quel point les habitudes des consommateurs ont changé sous l'effet de la pandémie de COVID-19. Ceux-ci n'ont pratiquement plus la possibilité de recourir au tourisme d'achat. La consommation de pommes de terre de table, d'œufs de consommation et de beurre a tellement augmenté que la production suisse, abondante en soi, n'a pas suffi à couvrir les besoins. Les contingents d'importations pour ces produits ont dû être relevés à deux reprises et même trois pour le beurre.

Importations d'œufs de consommation dans le cadre du contingent tarifaire



Systemes alimentaires durables

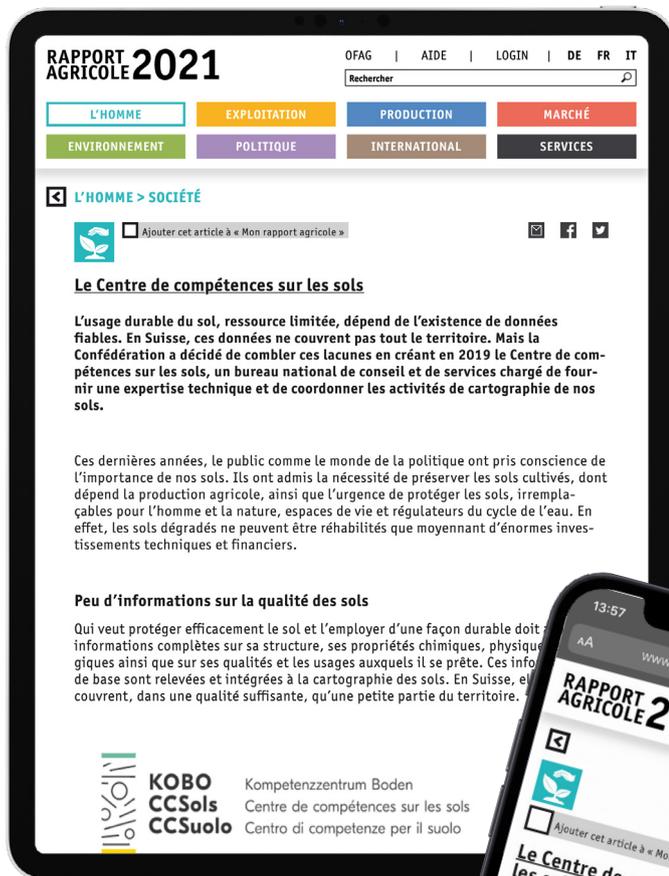
L'Office fédéral de l'agriculture a soutenu sur la scène internationale la réforme des systèmes agricoles et agroalimentaires. Cette action a culminé lors du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, qui s'est tenu virtuellement en septembre 2021. Dans son message, le président de la Confédération a expliqué comment la Suisse envisageait la transition vers des systèmes alimentaires durables sur son territoire et à l'étranger. Il a, à cet égard, mis l'accent sur la Stratégie pour le développement durable 2030, adoptée par le Conseil fédéral, ainsi que sur le plan d'action qui en découle pour la période de 2021 à 2023.

L'objectif consiste notamment à réduire de moitié, par rapport à 2017, les pertes alimentaires par habitant susceptibles d'être évitées. La Suisse se mobilise également, sur la scène internationale, en faveur de l'agroécologie et d'une alimentation saine. En amont du sommet de l'ONU, qui s'inscrit dans le cadre de la Décennie d'actions pour la réalisation des objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030, la Suisse a installé un dialogue pour contribuer à la formulation de pistes de réflexion en vue de l'instauration de systèmes alimentaires durables d'ici à 2030. Ce dialogue a réuni des acteurs des secteurs agricole et agroalimentaire suisses.



Engagement international pour des systèmes alimentaires durables





Le rapport agricole 2021

Le rapport agricole est disponible en ligne, prêt à être consulté vite et facilement, au gré de vos envies. L'agencement clair et simple vous permet de trouver rapidement les informations souhaitées, même si vous êtes en déplacement.

Grâce au nouvel outil « Mon rapport agricole », vous pouvez désormais confortablement composer votre exemplaire personnel en sélectionnant vous-même les thèmes qui vous inspirent.

Le rapport agricole, une mine d'informations ! À découvrir sous www.rapportagricole.ch. Nous vous souhaitons une agréable lecture.



www.rapportagricole.ch

